



Pour vous aider à mieux supporter et respecter le confinement qui nous est imposé, la commune de Régny a mis en place pour toutes les Régnyçoises et tous les Régnyçois un certain nombre de services

1) Sortir moins et sortir mieux

Pour limiter nos déplacements à l'extérieur et dans les supermarchés des environs, **notre petit marché du samedi matin s'est agrandi (7 exposants)** et il est de retour : 2 primeurs en fruits et légumes, 1 boucher/charcutier, 1 poissonnier et 3 fromagers (dont 2 producteurs locaux), avec des mesures spécifiques pour votre sécurité (sens de circulation, espacement minimal entre les étals, régulation des entrées, nettoyage des mains, port de gants et de masques de protection par les exposants... et on ne se sert pas soi-même !).



7 exposants à partir du samedi 18 avril, dont un poissonnier !

2) Rester chez soi au maximum

Un service de livraison à domicile de vos courses alimentaires, effectuées chez les commerçants du village (boucherie, épicerie, boulangerie-pâtisserie, plats chauds à emporter) est en place et peut être actionné sur toute commande, prise auprès des commerçants concernés ou en appelant le 04 77 63 94 20.



Un service de livraison de votre journal préféré vous est proposé, en partenariat avec notre tabac-presse et avec la poste (pour les abonnés), inscription en mairie au 04 77 63 94 20 ou chez votre buraliste (M. Carlos CARVALHO) au 04 77 63 01 35.

Un service de téléconsultation en médecine générale, à la maison de santé ou à domicile, en lien avec notre pharmacien, nos infirmières et en partenariat avec le centre de santé PLEIADES (médecin basé à Roanne) est proposé à tous ceux qui en ont besoin, sur simple rendez-vous pris auprès du secrétariat de la maison de santé : 04 77 66 00 90.



3) Se protéger et anticiper la sortie du confinement

Le Président de la République a annoncé **une distribution gratuite de masques** à tous les français dans la perspective d'un prochain dé-confinement ; la commune de Régn y a d'ores et déjà anticipé cette décision et effectué une commande de 1 500 masques (un par habitant), qui seront **distribués dans toutes vos boîtes aux lettres**, à réception, au cours des prochains jours.



4) Avoir des difficultés pour faire garder son enfant lorsque je suis parent d'élève soignant ou salarié d'un établissement de santé (hôpital, EHPAD...)



La commune accueille les enfants des personnels prioritaires domiciliés ou exerçant à Régn y. Cet accueil est encadré par du personnel municipal et s'effectue du lundi au vendredi à la salle d'accueil du jeune enfant à l'école maternelle. Il est complémentaire à celui proposé par l'Education Nationale à l'école de Saint Symphorien de Lay.

Pour tout renseignement, bien vouloir contacter le 04 77 63 94 20 ou [accueil @regny.fr](mailto:accueil@regny.fr).

5) Devoir faire face à des difficultés importantes

La commune et son CCAS sont à **vo**tre écoute pour vous aider **directement et concrètement** (aide alimentaire, aide financière...), en partenariat avec les services sociaux et en lien avec les associations caritatives roannaises.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone (04 77 63 94 20) ou par mail à l'adresse suivante : accueil@regny.fr



6) Avoir besoin d'un renseignement ou simplement d'être écouté



Pour tout autre besoin ou service, les services municipaux restent à votre écoute pour répondre à vos questions, vous orienter et vous aider :



04 77 63 94 20 ou



accueil@regny.fr .

Je sauve des vies, je soutiens nos soignants, je reste chez moi.